

# Pas raison d'avoir tort. (DYL)

D'après les sondages, 90 % des Français seraient favorables à la proscription des *abayas* dans les écoles publiques, promise par le gouvernement Macron en cette rentrée scolaire 2023. Rien de mieux pour démontrer que la France reste un repaire de blaireaux et de racistes ? Dans ce pays, il ne fait pas bon ne serait-ce qu'avoir une apparence étrangère, que ce soit avec sa couleur de peau ou avec ses vêtements, et principalement d'être Arabe, Noir ou Musulman. Dans le prolongement des périodes coloniale et post coloniale d'exploitation des indigènes et des immigrés, estimés sous-développés, les Français répugnent à leur accorder l'égalité de traitement et d'expression, quand bien même ils ont intégré la nation il y a un demi-siècle et nombre d'entre-eux les surpassent en culture, en intelligence, en spiritualité et en tolérance.

Depuis plus d'un siècle, les Français ont divorcé d'avec la religion, et plus particulièrement d'avec le Christianisme qui les avait endoctrinés et assujettis, et ont inventé la laïcité pour débarrasser leur horizon de toute spiritualité. Ce séparatisme entre la société civile et religieuse avait toutefois un bon côté puisque la « *neutralité de l'Etat envers l'Eglise et les confessions religieuses* » était censée protéger ceux qui n'optaient pas pour le culte majoritaire catholique. Malheureusement, les principes laïcs originels ont été progressivement et gravement dénaturés au point que les nouveaux représentants de la République peuvent aujourd'hui assouvir impunément leur anticléricalisme et leurs pulsions anti-islamiques. Les agissements hostiles et les ingérences hypocrites de l'État dans la sphère religieuse sont ainsi devenus de plus en plus fréquents et les recours de moins en moins efficaces.

Il y a trente ans, les filles des Musulmans émigrés des années soixante ont désespérément essayé de garder leurs tenues traditionnelles, conformes à leur religion et à leurs mœurs, au sein des écoles de la République. Progressivement, alimentée par des politiques et des médias malveillants, une résistance s'est développée pour leur interdire ce choix. Ce refus a atteint son paroxysme avec la promulgation en 2004 d'une « *loi encadrant les signes ou tenues manifestant une appartenance religieuse* »<sup>1</sup> destinée à les empêcher de se couvrir la tête d'un foulard dit « islamique » et ultérieurement d'un simple *bandana*. Aujourd'hui, des vêtements culturels, les *abayas* et les *qamis*, sont dans le collimateur, accusés d'exprimer une appartenance religieuse et d'alimenter une offensive islamiste imaginaire.

L'Etat laïc, prétendument neutre, se pique de mieux connaître que les autorités musulmanes les croyances et les pratiques des Musulmans et décrète que ces habits sont à ses yeux exclusivement religieux. À court d'arguments, il se réfugie derrière des marionnettes et des caricatures, allant d'un ministre homo d'origine juive tunisienne par son père – donc doublement intouchable – à une *imame* autoproclamée d'origine juive algérienne par son père<sup>2</sup> – donc indéfinissable – pour contrecarrer des gamineries vestimentaires. Les mauvaises langues disent que ce ne sont que des folles. Pour *Gabrielle Attal*, la nouvelle Ministre de l'Éducation, la laïcité est « *l'un des principes fondamentaux de l'école de la République* » laquelle « *accueille tous les élèves sans stigmatisation ni discrimination* ». La petite gamine du gouvernement n'est guère plus crédible que sa grande sœur Première Ministre, *Elisabeth Borne*, d'origine juive russe par son père, qui assure « *il n'y a aucune stigmatisation. Chacun de nos concitoyens, quelle que soit sa religion, a toute sa place dans notre pays* », à condition d'abandonner sa religion, a-t-on envie de rajouter.

Clairement, avec la loi de 2004 comme avec celle de 2010 contre le port du voile intégral (*niqab*),<sup>3</sup> il y a de la part du Régime laïc français et de ses suppôts une volonté de combattre l'*Islam* qui est leur plus grand mais invincible rival. Ses plus infimes évocations (voiles, *abayas*, *qamis*, prières de rue, *Ramadan*, *Halal*, etc.) les contrarient au point de tout mettre en œuvre pour les escamoter et dissuader quiconque de s'intéresser et d'adhérer à cette Religion trop véridique à leur goût. Leur laïcité de combat a pour but avoué d'éloigner les élèves du système de pensée islamique pour leur inculquer des idéologies et des comportements antireligieux voire déréglés, en présentant le rejet de l'éducation parentale et de la religion comme une absolue liberté, quitte à reprocher ensuite aux parents, quand ils commettront des délits, de n'avoir pas bien éduqué leurs rejetons.

Pour préserver les enfants, il est préférable qu'ils ne fréquentent pas ces écoles de perte.<sup>4</sup> Les Juifs et les Chrétiens l'ont bien compris en développant leur réseau d'écoles privées mais, moyennant des allocations, les Musulmans laissent patauger leurs gosses dans le bourbier laïc. Question tolérance, précisons que dans de nombreux pays, les écoliers sont libres de venir comme ils sont, quitte à adapter l'uniforme scolaire à leurs convictions. En cas d'irrespect des nouvelles directives, l'Éducation Nationale Française envisage, elle, des sanctions disciplinaires allant jusqu'à l'exclusion. La scolarité étant obligatoire jusqu'à 16 ans, la terminer par correspondance ou au bled restent d'excellentes alternatives, avec *abaya* ou *qamis* à volonté, naturellement.

<sup>1</sup> [LOI n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics \(1\) - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

<sup>2</sup> [Kahina Bahloul - Abaya : une robe comme les autres ? #cdanslair l'invitée 29.08.2023 - YouTube](#) et [Kahina Bahloul — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)

<sup>3</sup> [LOI n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public \(1\) - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

<sup>4</sup> [L'école publique, il faut s'en priver | Daniel-Youssef Leclercq \(wordpress.com\)](#)